

Enveloppe du bâtiment existant: mythes et réalités

Nathalie Duchesneau,
architecte

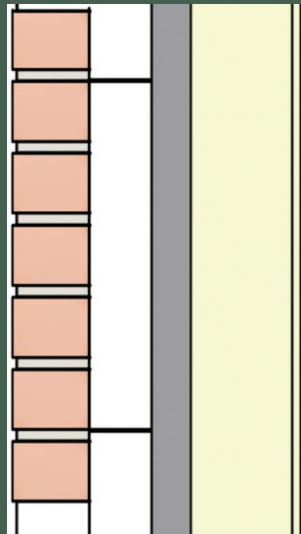
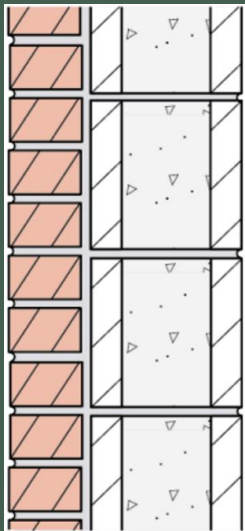
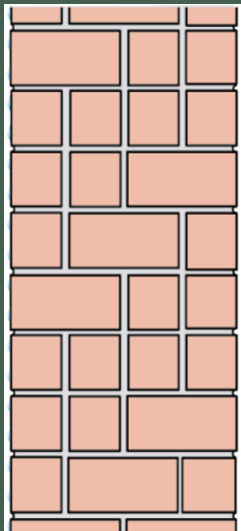
Léïc Godbout, architecte

Les compositions existantes:
c'est simple, c'est du déjà-vu!



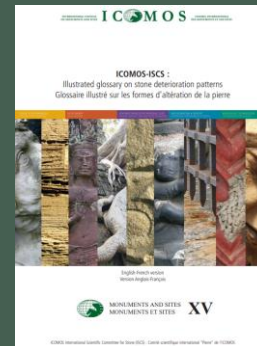
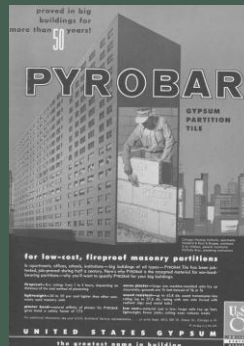
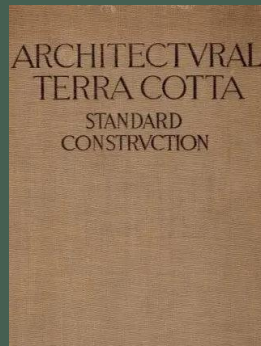
► Quelques facteurs qui influencent la connaissance des compositions existantes:

- L'évolution des compositions dans le temps
- Les nuances dans les compositions
- La documentation
- La formation



Nuances des compositions

- Épaisseur des matériaux
- Caractéristiques hygrothermiques des matériaux
- Travail artisanal
- Évolution des méthodes d'assemblage
- Matériaux dont l'usage a diminué ou disparu
- Variabilité des composants contribuant à la structure
- Mécanismes de détérioration



Documentation

- Multitude des médiums à conserver
- Culture archivistique
- Documents tels que construits
- Documents rassemblant l'ensemble des altérations
- Importance des livres et catalogues d'époque

Formation

- Troncs communs axés sur la construction neuve (architecture et structure)
- Importance du travail in-situ
- Apprentissage avec les pairs





L'habit ne fait pas le moine.
Qualité, état, patrimoine...



<https://montreal.ca/articles/inventaires-des-immeubles-patrimoniaux-32414>

Ministère de la Culture et des Communications
Répertoire du patrimoine culturel du Québec

Répertoire du patrimoine culturel du Québec

Rechercher
Tout le Répertoire
A Taille du texte

Accueil
Recherche avancée
Foire aux questions
À propos

Accueil > Fiche de l'élément

Inscrit au Registre du patrimoine culturelle

Gare Windsor

Type : Patrimoine immobilier

Autre(s) nom(s) :

- Gare de Montréal
- Gare ferroviaire du Canadien Pacifique

Région administrative :

- Montréal

Municipalité :

- Montréal

Date :

- 1887 – 1889 (Construction)

Images

Carte

Vues 4D

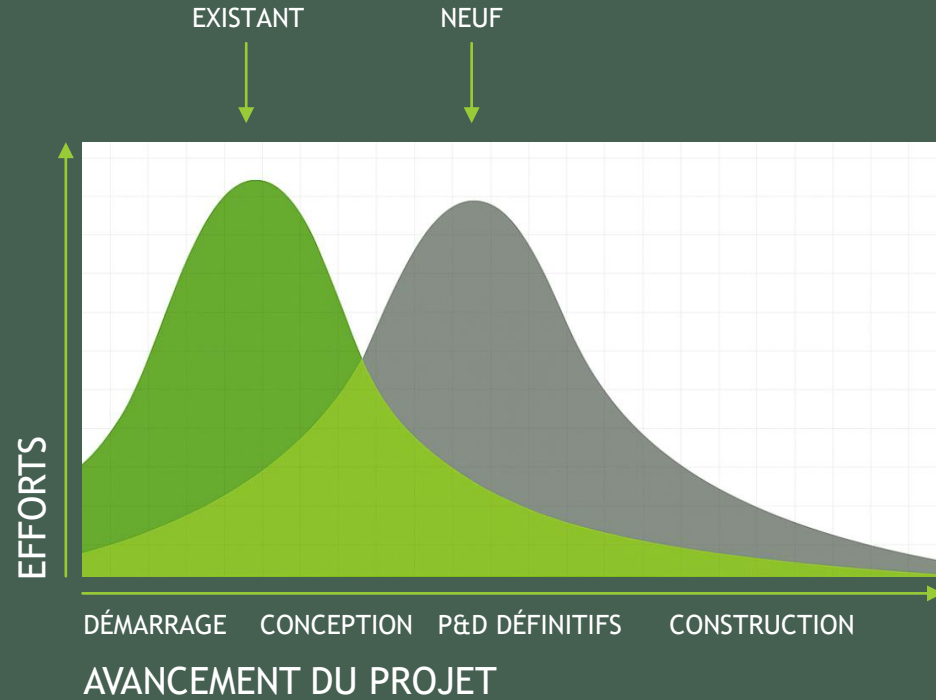
Statuts

Statut	Catégorie	Autorité	Date
Classement	Immeuble patrimonial	Ministre de la Culture et des Communications	2009-02-12
+ Catégories de conservation			
Désignation (Canada)	Lieu historique national du Canada	Commission des lieux et monuments historiques du Canada	1975-01-01
Désignation (Canada)	Gare ferroviaire patrimoniale	Commission des lieux et monuments historiques du Canada	1990-01-01
Citation	Situé dans un site patrimonial	Municipalité (Montréal)	2012-01-23
+ Statuts antérieurs			

Haut de la page

Valeur patrimoniale

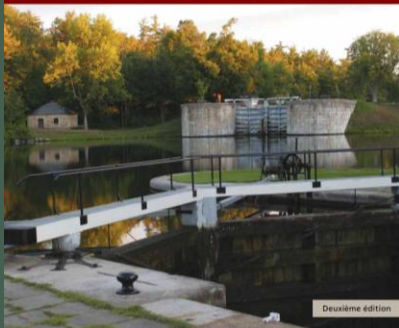
Éléments caractéristiques



NORMES ET LIGNES DIRECTRICES

POUR LA CONSERVATION DES
LIEUX PATRIMONIAUX AU CANADA

Une collaboration fédérale-provinciale-territoriale



Deuxième édition

	Conseillé	Déconseillé
1	Comprendre les murs extérieurs et comment ils contribuent à la valeur patrimoniale du bâtiment historique.	
2	Comprendre les propriétés et les caractéristiques des murs extérieurs, de même que les changements et les pratiques antérieures d'entretien.	Négliger de tenir compte de l'effet des changements antérieurs des murs extérieurs, par exemple l'ajout d'isolation et de pare-vapeur ou encore de nouveaux systèmes de chauffage ou de conditionnement d'air.
3	Documenter la composition, la forme, les matériaux, les détails, les dimensions et l'état des murs extérieurs avant d'entreprendre des travaux. Il faut entre autres tenir compte de la géométrie, de l'échelle, des proportions, des ouvertures, de la forme, de l'ossature ou de la charpente porteuse.	Entreprendre des travaux qui ont une incidence sur les murs extérieurs sans d'abord documenter leur caractère et leur état
4	Évaluer l'état des murs et des matériaux dès le début de la planification afin de fonder les travaux sur les conditions actuelles.	
5	Déterminer par investigation, surveillance et des techniques de vérification minimales et non destructives la cause des dégâts, des dommages ou de la détérioration des murs extérieurs.	
6	Protéger et entretenir les murs extérieurs en nettoyant et en réparant les matériaux endommagés et en effectuant des vérifications pour déterminer la pénétration de l'humidité et l'infestation des insectes; prendre le plus rapidement possible les mesures correctives au besoin.	Négliger d'entretenir les murs extérieurs de manière cyclique. Négliger de corriger les causes de détérioration des murs extérieurs, par exemple des matériaux d'étanchéité défectueux.
7	Conserver les murs extérieurs qui sont en bon état, ou qui peuvent être réparés.	
8	Stabiliser les murs extérieurs détériorés par un renforcement structurel, une protection contre les intempéries ou la correction des conditions dangereuses, au besoin, jusqu'à la mise en œuvre d'autres travaux.	Enlever des éléments détériorés des murs extérieurs qui pourraient être stabilisés ou réparés.



GUIDE EXPLICATIF des exigences d'entretien des façades : version révisée 2022



Québec



Designation: E2270 – 05

Standard Practice for
Periodic Inspection of Building Facades for Unsafe
Conditions¹

Revêtement classique (selon la norme)

